SUD FORMATIONS SANTÉ



RÉFÉRENT HARCÈLEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES

Public
Référents en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et agissements sexistes

Pré-requis
Etre élu au CSE ou désigné par l'employeur (entreprise d'au moins 250 salariés)

Modalités
Présentiel

Durée
1 jour – 7 heures

DATES & LIEUX

A définir dans vos locaux

INTERVENANTS

Eric LANDUYT
Consultant et Formateur en Ressources Humaines depuis 2009 et 10 ans d'expérience au poste de DRH

VALIDATION

Certification de réalisation
Attestation de fin de formation

TARIFS

Nous consulter

DJU022

Lieux aménagés et modalités adaptées pour faciliter l'accès et l'usage aux personnes en situation de handicap

PROGRAMME

IDENTIFICATION DES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES AU TRAVAIL

- L’identification juridique des violences sexuelles et sexistes au travail par le code du travail
- Les infractions sexuelles
- Les violences sexuelles. « Mythes » et réalités
- Les violences sexuelles et sexistes : conséquences en matière de santé et signaux d’alarme
- Les signaux d’alerte d’ordre psychologique et leurs conséquences au travail
- Le regard de l’inspecteur du travail : les éléments factuels en entreprise

L’EMPLOYEUR ENTRE RÉACTION ET PRÉVENTION

- L’obligation de prévention de l’employeur
- Les violences sexuelles et sexistes au travail : quel(s) coût(s) économique(s) pour l’entreprise ?
- Le rôle de l'employeur
- Le pouvoir de sanction de l’employeur, l’accompagnement de la victime et des témoins

LE ROLE DES ACTEURS INTERNES À L’ENTREPRISE

- Les fondements juridiques de la prévention à la charge des acteurs internes
- Le rôle du syndicat et du comité social et économique
- Le rôle du médecin du travail, du service de santé au travail et du médecin traitant
- La cellule Ecoute, Veille et Information sur le Harcèlement Sexuel

LE ROLE DES ACTEURS EXTERNES À L’ENTREPRISE

- Les associations : témoignage d'une victime
- Le psychologue du travail
- Le Défenseur des droits
- L’inspection du travail
- L'accueil des victimes d'infractions sexuelles et sexistes dans les commissariats de Police
- L’importance du soutien « informel »

LE CONTENTIEUX

- L’action en justice prud'homale L’action en justice pénale
- La réparation en matière prud'homale
- L'audience pénale : sanction et réparation
- La reconnaissance en accident du travail ou maladie professionnelle

VERIFICATION DES CONNAISSANCES

- Un quiz sera réalisé à chaque fin de chapitre afin de valider les connaissances acquises

RÉSULTATS ATTENDUS

- Comprendre le rôle de référent en matière de harcèlement et agissements sexistes

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Savoir identifier les violences
- Comprendre le rôle de préventeur de l'employeur
- Comprendre le rôle des différents acteurs internes de l'employeur
- Comprendre le rôle des différents acteurs externes
- Maîtriser les étapes du contentieux

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Echanges avec les participants
- Cas pratique
- Quizz

ACCESSIBILITÉ



Lieux aménagés et modalités adaptées pour faciliter l'accès et l'usage aux personnes en situation de handicap